



Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 Février 2017.

- **Conseillers** : Arrivé G, Blanchard P, Blot Y, Bulteau B, Caillé P, Champain A, Dugast H, Duprey E, Fonteneau M, Francois S, Guibert J, Lacreuse I, Mandin S, Montauban J, Perdriau P, Salaün P, Sourisse C.
- **Conseillers absents excusés** : Paquereau D, Blain J (a donné pouvoir à Perdriau P), Jouet F (a donné pouvoir à Francois Sandrine), Laporte C (a donné pouvoir à Duprey E), Martineau B (a donné pouvoir à Caillé P).
- **Conseiller absent** : Voitot D.

## URBANISME

### Lotissement de la Croix-Carron:

Les travaux ont débuté le 9 janvier de cette année, avec deux équipes de l'entreprise MIGNE. Les travaux concernent le poste de refoulement, l'assainissement sur la voie du hameau de la Croix-Carron, le bassin d'orage, le décaissement de la terre végétale des futures voies et l'approvisionnement des matériaux sur le chantier.

A ce jour nous avons enregistré huit réservations. Suite à l'avis des domaines une délibération a été prise pour fixer le prix de vente à 49,50€ HT le m<sup>2</sup>. Le Conseil Municipal donne son accord pour mettre à disposition de Vendée Logement des terrains pour la construction de 3 habitations en location-accession moyennant un montant de 20000€ par lot, soit un total de 60000€ TTC. Le Conseil Municipal approuve la convention avec le SYDEV pour les travaux d'éclairage du lotissement pour un montant de 47052€. Nous avons l'accord d'une subvention de 26 000 euros de l'agence de l'eau concernant la création des réseaux d'eaux usées de la rue Pasteur et de la voie de la Croix Carron.

PLAN MODIFIÉ LE 09/02/2017



les terrains déjà vendus  
sont rayés d'une croix

DEPARTEMENT DE LA VENDÉE  
Commune des BROUZILS  
Lotissement communal à usage principal d'habitation  
\*\* La Croix Carron \*\*

Nous étudions la possibilité d'aménager une haie bocagère à l'arrière du lotissement (cimetière, riverains). Le CPR (Contrat Paysage Rural) se termine en 2017, une demande est faite pour obtenir une subvention (80%) auprès du Conseil Départemental. Le plan, marqué des lots réservés, est visible sur le site internet, rubrique Urbanisme.

### Droit de préemption urbain

La Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption urbain sur les propriétés situées 11 rue du Vivier, 14 rue du Grand Pré, 4 impasse des Iris et 13 rue du Prieuré.

## VIE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

### Subvention 2017

La commission "Vie associative" a présenté la répartition des subventions pour les associations sportives et culturelles en fonction de la méthodologie de calcul basée sur différents critères (nombre de licenciés, coûts afférents à la formation, les manifestations organisées, les résultats sportifs, l'investissement des moins de 18 ans, l'implication dans la commune, l'état de la trésorerie,...).

Le conseil municipal a procédé au vote des subventions suivantes :

<b>ASSOCIATIONS</b> Sportives - Loisirs - Jeunesse	<b>MONTANT</b>	<b>ASSOCIATIONS</b> Sportives - Loisirs - Jeunesse	<b>MONTANT</b>
LSGB Football	3 563 €	Tennis	Pas de demande
Basket	2312 €	Gymnastique de Grasla	Pas de demande
Volley-Ball	143 €	Loisirs et Créations	Pas de demande
Chasse	304 €	Club Badminton	150 €
Musiciens de Grasla	578 €	Vinophiles de Grasla	60 €
Cyclos de Grasla	60 €	Club Roller	540 €
L'Danse	1 691 €	Brouzils Arti.com	Pas de demande
ASPB	150 €	UNC Anciens Combattants	150 €
Théâtre	573 €	Les P'tites Frimousses	200 €
Palets de Grasla	398 €	Comité des fêtes	1600 €
Gym détente	95 €	Grasla Auto retro	Pas de demande
Loup Bike Team	60 €	Mecadventure compétition	80 €
Randonneurs de Grasla	66 €	Dorémigrasla	282 €
Carquois de Grasla	500 €	Graine de sports	754 €
Les chœurs de Grasla	100 €	Amicale des Sapeurs Pompiers	Pas de demande
AJA Gym de Montaigu	75 €	St Georges Football Club	90 €

## FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Autres subventions 2017

Suite à la présentation de la commission Finances le Conseil Municipal valide les subventions suivantes pour 2017:

<b>ASSOCIATIONS</b> Sportives - Loisirs - Jeunesse	<b>MONTANT</b>	<b>ASSOCIATIONS</b> Sportives - Loisirs - Jeunesse	<b>MONTANT</b>
Transport scolaire Familles Rurales	3 800 €	G.D.S (Groupement défense sanitaire)	100 €
Coopérative scolaire école publique + piscine	4 450 €	Association parents élèves école publique	665 €
APEL école privée	1 778 €	Fondation du Patrimoine	100€
OGEC Brouzils (Contrat partenariat)	250 €	Gaderie+ Anim jeunesse + accueil périscolaire	106 000€
Refuge de Grasla	450 €		

## ENFANCE/ JEUNESSE/ ECOLES

### Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le 18 janvier afin de constituer 3 commissions qui sur la base de discussions et d'échanges ont donné un ordre de priorité dans les projets :

- Animation : L'action handisport
- Environnement : Tri et gaspillage alimentaire
- Equipements : La réalisation d'un city stade

# AVIS DE LA MAIRIE

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

A partir du 27/02/2017, pour faire ou refaire votre Carte Nationale d'Identité, vous devrez vous adresser à une commune équipée d'un dispositif de recueil, comme pour les passeports biométriques.

Les Mairies du secteurs équipées sont : Saint-Fulgent, Montaigu, les Herbiers, ...

Une pré-demande en ligne pourra être effectuée par l'utilisateur avant de prendre rendez-vous en Mairie pour vérification du dossier et procéder au recueil des empreintes.

La Mairie des Brouzils se propose de vous aider pour effectuer votre pré-demande.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Par décret du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs est rétablie. Un enfant voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 2 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur
- Photocopie du titre d'identité (carte nationale d'identité, passeport,...) valide du parent signataire
- Formulaire Cerfa 15646\*01 signé par le parent titulaire de l'autorité parentale (téléchargeable sur service public).

**Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la Mairie, mais seulement à l'initiative des parents.**

## FORET DE GRASLA

L'Office National des Forêts est attributaire d'un marché pour l'entretien des emprises de lignes de conduites de gaz enterrées dans le département de la Vendée.

Nos ouvriers sont donc amenés à parcourir ces emprises pour des travaux de débroussaillage soit manuellement soit mécaniquement suivant le type de végétation et la topographie des lieux. Ces travaux auront lieu durant le premier semestre 2017. Le présent marché nous impose l'information dans les mairies concernées pour affichage et information des propriétaires concernés.



## ELECTIONS

Elections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017. Elections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Tous les électeurs vont recevoir courant mars une nouvelle carte d'électeur. Pour éviter toute confusion, nous vous conseillons de détruire votre ancienne carte.

**Rappel :** pour voter, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport,...).

## ANIMAUX

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs ainsi que les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens. Nous appelons à votre sens civique et à prendre les mesures nécessaires visant à assurer la tranquillité légitime de tous.

A un manque répété de prise en compte de ces recommandations, le Maire a toute autorité pour rédiger un arrêté municipal qui entraînerait une contravention de 1<sup>ère</sup> ou 3<sup>ème</sup> classe en cas de non-respect des dispositions.

### ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

A l'approche des beaux jours où bon nombre d'entre vous vont s'adonner à des travaux extérieurs nécessitant souvent l'utilisation d'outils ou appareils pouvant générer certaines nuisances sonores, il est bon de rappeler l'extrait de la circulaire préfectorale du 12 juin 1998 article 19 de l'arrêté n°98-DRCL/4-303, afin de se conformer à la loi :

*Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :*

**Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30**

**Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

### INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

En application de la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 (NOR : DEVR1115467 C), **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, en zone boisée ou non, pour les ménages et les collectivités territoriales. Il convient d'éliminer les déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchetterie.

## PERMANENCES DES RESPONSABLES DE COMMISSIONS

→ Pour les responsables de commissions: permanences ouvertes au public et sans rendez-vous, le samedi matin de 10h à 12h en Mairie.

Samedi 25 février	Jocelyne GUIBERT
Samedi 4 mars	Alain CHAMPAIN
Samedi 11 mars	Emilie DUPREY
Samedi 18 mars	Patrick PERDRIAU
Samedi 25 mars	Corinne LAPORTE
Samedi 1 <sup>er</sup> avril	Pascal CAILLE



### 🔗 Prochaines réunions de Conseil Municipal :

→ Lundis 13 et 20 Mars 2017 à 20h00 à la Mairie.

### 🔗 Permanence de M<sup>me</sup> Muriel BLASCO, assistante sociale

→ 3<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

### 🔗 Services de gardes

<b>PHARMACIE</b>	☎ 32 37
<b>MEDECINS</b>	☎ 02.51.44.55.66 ou En cas d'urgence, faire le <b>15</b>
<b>INFIRMIERES</b>	Cabinet Infirmier CHARRIER et SANCHEZ 2 bis rue de la Colonne Les Brouzils ↳ Permanences, sans rendez-vous, du lundi au samedi de 7h00 à 7h30 ☎ 02.51.42.98.68

## ~ ETAT CIVIL ~

Nous accueillons avec joie les naissances de...

Kimani VARICCA	8, rue du Cormier	le 20 janvier
Joao HONORATO TAUPIN	5, rue des Boutons d'Or	le 3 février
Lorinda BOUTEAU	49, rue du Jardin	le 4 février
Méline MEUNIER	3, l'Amiaudière	le 5 février

Avec tristesse nous vous faisons part du décès de...

Germaine DELAUNAY	7, rue Jean Yole	le 6 février
Marie BRAUD	Résidence le Chêne d'Or	le 8 février
Hélène DUPART	Résidence le Chêne d'Or	le 9 février

## VIE DES ÉCOLES

### ◆ ÉCOLE DES TILLEULS

Votre enfant est né à partir du 1er janvier 2014 ;

Vous venez d'emménager sur la commune des Brouzils et votre ou vos enfants sont nés à partir du 1er janvier 2014 ; Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école publique des Tilleuls ;

Merci de prendre contact avec M. BLANCHARD, directeur de l'école au 02 51 42 33 47 ou [ecole.brouzils@orange.fr](mailto:ecole.brouzils@orange.fr)

## VIE DES ASSOCIATIONS

### ◆ AUDACE - MARS BLEU

#### 3 bonnes raisons de faire le dépistage du cancer colorectal

1. Le cancer colorectal est une maladie grave, qui n'arrive pas qu'aux autres.

Chaque année, en France, environ 43 000 personnes sont touchées par ce cancer qui est responsable de près de 18 000 décès.

2. Le dépistage ne prend que 5 minutes, pour peut-être faire gagner des années de vie.

Le test consiste en un simple prélèvement de selles à faire chez soi, une fois tous les 2 ans. Si le cancer colorectal est détecté à temps, on en guérit 9 fois sur 10.

3. Le dépistage permet AUSSI d'éviter le cancer.

La coloscopie réalisée en cas de test positif permet de découvrir et de retirer des polypes à risque qui auraient pu devenir cancéreux si on les avait laissés en place.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, devenez acteur de votre santé, parlez du dépistage du cancer colorectal à votre médecin traitant.



02 51 05 55 58

[www.audace-85.fr](http://www.audace-85.fr)

[depistage@audace85.fr](mailto:depistage@audace85.fr)



Audace 85



## ◆ ASSOCIATION DU PATRIMOINE - PAROISSE

A l'occasion des 700 ans du diocèse, nous sommes invités, notamment, à redécouvrir le patrimoine religieux de nos communes. La paroisse Louis-Marie Baudoin et les associations du patrimoine cantonal organisent un RALLYE-AUTO, le samedi 22 avril (de 14 à 18 h) : visite des 5 églises et quizz-découverte sur ce qui fait leur richesse. Cette manifestation est proposée par la paroisse et les associations du patrimoine du canton, elle s'adresse à tous, petits et grands.

## ◆ GYM DETENTE LES BROUZILS

Si vous avez envie de faire de la gym vous pouvez venir vous joindre à nous il nous reste des places pour vous accueillir.

Nos cours ont lieu à la salle BROSILIS le vendredi de 14h à 15h jusqu'en juin.

Pour plus de renseignements appeler le 02 51 42 97 66.

# -- MANIFESTATIONS --

- Samedi 25 Février : Repas Jeunes Agriculteurs du Canton ~ *La Pastourelle*
- Samedi 4 mars : Soirée basque les musiciens de Grasla ~ *La Pastourelle*
- Mercredi 8 mars : Don du sang ~ *La Pastourelle*
- Dimanche 12 mars : Loto de la Chasse ~ *La Pastourelle*
- Samedi 25 Mars : Tournoi communal Palets ~ *La Pastourelle*  
Soirée plats à emporter organisée par le Basket ~ *Salle de Sports*
- Dimanche 9 Avril : Rando Pédestre des Randonneurs de Grasla ~ *La Pastourelle*
- Samedi 15 Avril : Théâtre Enfants ~ *La Pastourelle*
- Dimanche 23 Avril : Election Présidentielle 1<sup>er</sup> tour ~ *Mairie / La Festivale*
- Lundi 1<sup>er</sup> Mai : Ouverture du Refuge de Grasla ~ *Refuge de Grasla*
- Dimanche 7 Mai : Election Présidentielle 2<sup>nd</sup> tour ~ *Mairie / La Festivale*
- Samedi 20 Mai : Randonnée gourmande Loup Pied Rand Football ~ *La Pastourelle*

## SUPER LOTO

Animé par NATHALIE

### LES BROUZILS (85)

SALLE PASTOURELLE **Dimanche 12 mars 2017**  
14h00

Ouverture des portes 12h30

BON D'ACHAT 800€  
BON D'ACHAT 200€  
CADDIE ALIMENTAIRE 150€  
BON D'ACHAT 100€  
TABLETTE TACTILE  
BARRE DE SON  
Cafetière SENSEO  
SODASTREAM  
Plancha  
Service raclette garni  
Jambon + moquette + vin  
Corbeille de fruits et de légumes  
Cabas garnis  
Série apéritifs  
Bon d'achat de 20€, 40€ et de 60€  
Et de nombreux autres lots...

**80 Tirages**  
Cartes surprise  
Loto +  
Lignes suivie de 10 gagnants

**3€ le carton**  
**15€ les 7 cartons**  
**20€ la plaque de 10**  
**pack loto à 20€**

Une carte offerte à droite et à gauche de chaque gagnant

**Boissons - Sandwichs - Pâtisseries**



32A la Cabane 1 - 85300 LES BROUZILS  
Téléphone 02 51 42 97 30 Fax 02 51 42 97 31  
Mél: amiaud@amiaud.fr www.amiaud.fr

Réservations possibles :  
06 45 50 91 66 avant 20 h  
Organisé par la St Hubert Les Brouzils  
Les réservations seront maintenues jusqu'à  
13h30

## Les Brouzils

Dimanche  
**26**  
février 2017



# Chasse à Courre

Equipage de la Vallée de La Moine

RDV de chasse à 11 heures  
à la « Cuma Nord »  
Village de Chêne

**OUVERT À TOUS** (chasseurs et non chasseurs)  
Possibilité de poursuite en VTT

**BAR**  
**RESTAURATION**  
**SUR PLACE**



3, la garyère - 85600 St Georges de Montigny  
Tél. 02 51 41 38 21 - www.goimpression.fr

## Un chèque de 400 € pour Téranga z'elles



Membres de l'association Téranga z'elles. Aurélie (dernier rang, 3<sup>e</sup> à partir de la gauche) et Delphine (dernier rang, 4<sup>e</sup> à partir de la gauche) ont remercié les enfants pour leur implication dans ce projet caritatif.

Les enfants de l'école Pierré-Montereau ont remis, lundi, un chèque de 400 € aux responsables de l'association Téranga z'elles.

« Cette somme correspond aux bénéfices de notre marché de Noël.

Avec cet argent, l'association va pouvoir acheter des cahiers, des crayons et des cartables pour des jeunes écoliers sénégalais », explique Christophe Durand, directeur de l'école.

## Grasla veut se tourner vers le tourisme d'affaires

Président du Refuge de Grasla, Wilfrid Montassier a dressé, lors de l'assemblée générale un bilan de la dernière saison. « Dans un contexte national de forte baisse de fréquentation touristique, la saison au Refuge de Grasla enregistre une progression de 7 %, grâce à la fréquentation des groupes », explique Wilfrid Montassier.

De son côté, l'atelier Pierre et le Loup connaît un succès croissant et accueille des scolaires, venant de tout le département et aussi des départements limitrophes.

Cette assemblée générale fut aussi l'occasion de découvrir le nouveau site Internet conçu pour mieux répondre aux attentes du public.

Les nombreux bénévoles qui participent aux aménagements du site, à

l'entretien du village, aux événements créés et proposés par l'association ont été remerciés. Mais leur besoin en nombre est important et le Refuge est aujourd'hui à la recherche de personnes qui souhaitent donner de leur temps.

Une nouvelle orientation du site est aussi à l'étude. « Grasla souhaite se tourner vers le tourisme d'affaires et envisage de se positionner comme lieu insolite pour que les responsables d'entreprise réunissent leurs équipes dans le cadre d'une journée cohésion d'équipe », poursuit Wilfrid Montassier.

**Refuge de Grasla,**  
tél. 02 51 42 96 20 (pendant la saison) et 02 51 43 85 90 (hors saison).  
Site internet : [www.refugedegrasla.fr](http://www.refugedegrasla.fr)

## Au collège, une expo sur les emblèmes de la République



Grâce aux deux médiateurs présents, les collégiens ont pu en savoir plus sur les emblèmes de la République.

Lundi, les élèves de 3<sup>e</sup> du collège ont découvert une exposition itinérante sur les emblèmes de la République. Riche d'une soixantaine d'œuvres autour du drapeau, du coq, de La Marseillaise et des grands hommes de la République, cette exposition

est mise en place par le conseil départemental, en lien avec l'École départementale des arts du patrimoine. Organisée dans le cadre de l'enseignement moral et civique, elle a permis d'approfondir certaines notions étudiées en classe.

## Antoine met de la couleur sur les textes de chansons



Antoine Allemand veut aujourd'hui faire profiter les artistes de son expérience professionnelle.

### Les gens d'ici

S'il avoue avoir baigné tout petit dans un univers de musique et de chansons, Antoine Allemand en a fait aujourd'hui son métier. Cet autodidacte, touche à tout, se décrit comme musicien, arrangeur et compositeur. Grâce à son travail, Cathy Bras, chanteuse originaire de Saint-André-Treize-Voies, vient de sortir son premier CD, intitulé *Garde-moi*.

À l'âge de 11 ans, le père d'Antoine Allemand lui montre les premiers accords de guitare. Plus tard, il suivra une formation au conservatoire, à l'écriture musicale ainsi que des cours d'instruments. « J'ai aussi beaucoup appris sur le terrain, dans les structures d'enregistrements et sur différentes plateformes internet », complète-t-il.

Les artistes arrivent chez lui avec leurs chansons à l'état brut. Antoine

arrange, refaçonne le morceau, y met des couleurs. C'est un travail de longue haleine de recherche et de création, qui nécessite une grosse collaboration avec l'auteur.

Au début, il y avait seulement la voix et la guitare. « On a appris à se connaître pour savoir exactement ce que Cathy attendait de moi », poursuit Antoine qui a pu ensuite rajouter des instruments sur les textes. Le résultat donne un CD de quatre chansons de styles différents.

### ■ Vide greniers

60 exposants. Organisé par l'APE des Tilleuls.

Dimanche 12 mars, 9 h à 18 h, Complexe sportif, rue du Stade.  
Tarif : exposants, Le mètre linéaire : 3 € ; la table de 2 m : 3 €. Contact et réservation : 06 12 06 31 41, [apedestilleuls@gmail.com](mailto:apedestilleuls@gmail.com)

## L'UNC va recevoir le drapeau Soldats de France

L'assemblée générale de la section locale de l'UNC (Union nationale des combattants) s'est déroulée samedi.

Après une minute de silence en l'honneur d'Yves Bramin, disparu au cours de l'année, Eugène Texier, le président, a fait le bilan de l'année 2016, très fournie au niveau des cérémonies patriotiques et animations diverses avant de se tourner vers l'avenir. « 2017 sera une année de transition. C'est pour mieux rebondir en 2018, année où nous aurons davantage de travail avec notre soirée festive du 3 mars et la fête du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, que nous préparons avec l'association de sauvegarde du patrimoine. L'année 2017 sera pourtant marquée par la remise du drapeau Soldats de France, qui se déroulera le samedi 18 février. » La manifestation débutera à 10 h devant la mairie. Elle se poursuivra par un défilé au cimetière et se terminera à la Pastourelle.

L'UNC participera aussi cette année aux commémorations du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre. Le



Avec les membres de son bureau, Eugène Texier, le président (au centre), prépare la remise du drapeau Soldats de France de samedi prochain.

pic-nique annuel est fixé le 1<sup>er</sup> juillet. L'association rassemble aujourd'hui 76 adhérents, dont 33 AFN (anciens Afrique du Nord), 26 Soldats de France, 14 femmes veuves AFN ou Soldats de France, un Opex (Opération extérieure sous les forces de l'ONU) et deux conjointes d'adhérents.

Lors de l'assemblée générale, deux soldats de France ont rejoint le bureau : Patrice Chevillon et Alain Fonteneau.